

# Rénover son logement : un accompagnement sur mesure avec l'Agglo

**Depuis mars 2023, Epernay Agglo Champagne est engagée aux côtés des propriétaires dont les logements de plus de 15 ans nécessitent des travaux importants. Objectifs de cette Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : faciliter la rénovation de l'habitat, améliorer le confort des occupants, réduire les factures d'énergie, tout en permettant aux propriétaires de bénéficier d'aides financières souvent méconnues.**

## Une OPAH pour tous les types de rénovation

Que vous soyez propriétaire occupant ou bailleur, vous pouvez prétendre à cet accompagnement si votre logement nécessite :

- une amélioration de la performance énergétique (isolation, chauffage, ventilation, etc.) ;
- des travaux de sécurité ou de salubrité ;
- des aménagements pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite.

En plus des subventions accordées par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et la Région, l'Agglo propose des aides financières complémentaires. L'ensemble de ces aides est calculé selon les ressources.

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique, ces subventions sont soumises à plusieurs obligations :

- amélioration énergétique permettant de réaliser un saut minimum de 2 classes ;
- réalisation de 2 postes d'isolation minimum ;
- interdiction d'installer un chauffage fossile et de conserver un chauffage au fioul.

## Un accompagnement complet de A à Z

Urbam Conseil, mandaté par l'Agglo pour mener cette opération, guide les demandeurs à chaque étape du projet :

- informations et conseils personnalisés ;
- visite sur site et étude de faisabilité ;
- évaluation énergétique du logement ;
- élaboration d'un programme de travaux adapté ;
- plan de financement, montage des dossiers et dépôt des demandes de subventions et de prêts.

Pour toute question,  
contacter Urbam Conseil.  
03 24 71 00 91 - [marne@urbam.fr](mailto:marne@urbam.fr).

Des permanences sont également organisées à **Avize, Blancs-Coteaux, Epernay et Le Mesnil-sur-Oger** (dates et horaires à retrouver sur [epernay-agglo.fr](http://epernay-agglo.fr)).



## L'OPAH en chiffres

**81** dossiers financés depuis 2023.



**1 882 000 €** d'aides accordées, dont 1 494 00 € par l'ANAH, 254 000 € par l'Agglo et 124 000 € par la Région Grand Est.

Un total de **2 576 601 €** de travaux, dont **53 %** réalisés par des entreprises du territoire.

Les chantiers financés permettent, en moyenne, un gain énergétique de **65 %**, et un passage d'une classe énergétique F à une classe C.